

1h de cours individuel hebdomadaire + des cours collectifs à répartir sur l'année : soit **1h30** hebdomadaire

La maîtrise instrumentale, les compétences de chambriste, ainsi que la compréhension rapide et globale alliées à l'écoute et la connaissance de l'autre tout en étant force de proposition, sont le fondement de la formation à l'accompagnement. Cette formation large et complète permet d'aborder, d'explorer et de perfectionner différents domaines à travers différents outils et champs stylistiques et esthétiques. Cela pourra s'effectuer aussi bien dans des temps de préparation courts que sur le long terme et dans une recherche de perfectionnement du jeu pianistique et d'approfondissement musical.

Cette formation consiste en la **connaissance et l'appropriation des répertoires instrumentaux et vocaux** et des spécificités liées à chaque instrument et à la voix. Des binômes de musique de chambre seront constitués.

Elle comprend également la pratique approfondie du **déchiffrage** et des mises en situations diverses (instrument, chant et danse), de la **transposition** (demi-ton, ton et tierce ; intervalles inférieurs et supérieurs), de la **réduction** (chœur, quatuor à cordes, orchestre), de l'arrangement pour petite formation (à partir d'une partition d'orchestre ou de piano ou autre).

Des **stages** sont organisés dans les classes instrumentales, vocales et chorégraphiques en partenariat avec les enseignants et accompagnateurs de ces disciplines. Ils consistent à assister et accompagner différents cours (plutôt cycle 1 et 2) en présence du ou des enseignants sur une période courte et sur 3 à 4 séances. La première séance s'effectuera plutôt en situation de déchiffrage. L'élève accompagnateur pourra apprendre à gérer seul une partie ou la totalité de la séance de travail sous le regard du ou des enseignants. Ce travail pourra ou non aboutir à une prestation publique. Il sera veillé à varier les disciplines (durée totale **50h**).

D'autres champs esthétiques seront abordés, comprenant :

- Une **initiation à la basse chiffrée au clavecin**, en partenariat avec le département musique ancienne, s'organisant en cours individuels et collectifs, avec de la musique de chambre et des stages dans les classes du département musique ancienne, (durée totale **48h**)

- Une **initiation à l'accompagnement chanson**, en partenariat avec le département chanson. Il s'agit d'apprendre à construire un accompagnement dans sa globalité, à travers la réalisation de grilles en chiffrage anglo-saxon, de la connaissance des différentes rythmiques d'accompagnement et de différents styles (jazz, chanson, funk, musique brésilienne, pop...), avec des mises en situation (durée totale **30h**).

CULTURE : 332H

Voir introduction « Domaine classique »

PRATIQUES COLLECTIVES : 100H

- Musique de chambre si l'UV n'a pas été validée précédemment (par un DEM de piano par exemple)
- Musique de chambre principalement (trio, quatuor avec piano etc...) arrangement et instrumentation
- Grande formation :
 - partie de piano d'orchestre, célesta ...
 - partie d'accompagnement d'œuvre chorale
- Possibilité d'intégrer, selon le souhait de formation de l'étudiant, un ensemble vocal ou un chœur au sein de l'établissement.

INVENTION : 50H

- Initiation à l'accompagnement danse en partenariat avec le département danse (Improvisation en lien avec le mouvement dansé)
- Improvisation en lien avec le travail du masque neutre : module en partenariat théâtre.

MODALITES D'ENTREE EN PARCOURS PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

Epreuve dominante : - Epreuve pianistique : Deux pièces au choix, de styles et d'époque différents

d'une durée maximum de 10 minutes

- Un déchiffrage accompagné d'une œuvre instrumentale ou vocale d'une durée de 5 minutes environ (mise en loge avec piano 10 minutes)
- Une transposition d'une œuvre instrumentale ou vocale au ton inférieur ou supérieur (mise en loge avec piano 10mn)
- Une réduction de quatuor à cordes de style classique d'une durée de 3 mn (texte communiqué une semaine avant)
- Un accompagnement instrumental ou vocal préparé comprenant un enchaînement et une courte mise en place Durée totale 15 mn (texte communiqué une semaine avant)

Epreuve de culture : Epreuve mettant en valeur les capacités d'écoute et d'analyse. Mise en loge portant sur un sujet comprenant un ou plusieurs extraits d'œuvres. Le candidat est libre de sa présentation, mais il pourra noter des éléments thématiques, harmoniques, formels, stylistiques etc... (mise en loge 1h)

Entretien avec le jury : rappel du parcours du candidat, motivations et projet professionnel (15 min)